**1er juin 1958 : Charles De Gaulle, chef du gouvernement français.**

* Le président du Conseil, Charles De Gaulle, forme son gouvernement ; en ce dimanche ensoleillé, François Mitterrand risque un inutile baroud d’honneur ; à 15 heures, après une déclaration d’investiture lue d’un ton morne et plat, en terminant par ‘’Ce que je fais, c’est pour que la République continue !’’ le président Charles De Gaulle quitte l’hémicycle pour ne pas participer aux débats ; Charles De Gaulle obtient l’investiture par 329 voix contre 224 : les communistes et la moitié des socialistes et des radicaux ont voté contre. Dans le gouvernement, il y a quatre ministres d’Etat Guy Mollet, Pierre Pflimlin, Félix Houphouët-Boigny et Louis Jacquinot ; Michel Debré est nommé Garde des Sceaux ; l’ambassadeur Maurice Couve de Murville est le ministre des Affaires étrangères ; le préfet de la Seine, Emile Pelletier, devient ministre de l’Intérieur ; Pierre Guillaumat qui préside le B.R.P., devient ministre des Armées ; André Malraux, Compagnon de la Libération, est ministre des Affaires Culturelles ; Antoine Pinay reçoit les Finances, Jean Berthoin l’Education Nationale et Paul Bacon le Travail ; Bernard Cornut-Gentille et Max Lejeune font aussi partie du gouvernement. L’état d’urgence déclaré le 17.05.1958 pour la Métropole n’est plus applicable.
* Les paras de la 10e D.P. savourent les résultats de leur sage engagement du 13 mai. Jamais leur aura ne fut si lumineuse.
* **Pour réussir son coup d’état démocratique, Charles De Gaulle a appliqué trois principes :**
* **crédibilité de la menace accompagnée d’une pression sur le pouvoir en place ;**
* **respect de la constitution à la lettre ;**
* **viol de la constitution dans l’esprit.**
* Bien entendu, la thèse gaulliste est simple : Charles De Gaulle a manœuvré de façon magistrale ; il a exhorté l’armée à ne pas sortir de la légalité car il entendait respecter strictement les règles démocratiques ; l’intervention de l’armée ne pouvait que compromettre les chances de son retour. Alain Peyrefitte raconte que, dans une émission télévisée à laquelle il assiste le 8 juin 1962, Charles De Gaulle résume ainsi sa version : ‘’Je n’étais pour rien dans cette affaire…J’ai déjoué une entreprise d’usurpation venue d’Alger et j’ai maté le putsch’’.
* L’opposition de gauche maintient l’appellation de coup d’Etat du 13 mai 1958.
* **En Métropole,** le secrétaire général du P.C.F., Maurice Thorez, décide d’arrêter les consignes relatives au refus de servir en Algérie ; il prescrit le retour à la lutte politique traditionnelle au sein de l’armée, selon les principes du léninisme.
* **El-Biar** accueille les grands chefs militaires et Jacques Soustelle.
  + **A Rouïba,** des délégations venues de Maison-Carrée, Fort de l’Eau, Cap Matifou, Aïn-Taya, Saint-Pierre-Saint-Paul, Maison-Blanche et le Fondouk accueillent les généraux Jacques Allard et Jacques Massu, accompagnés de Jacques Soustelle.
* Après avoir crié sa joie, Alger commence à grincer des dents à la lecture de la liste des membres du gouvernement de Charles De Gaulle, avec les pourris que l’on voulait balayer.
* Le président du Conseil, Charles De Gaulle, aura désormais, à l’égard de la question algérienne, une politique éminemment fluctuante.
* Dans les djebels, peut-être plus encore que leurs chefs, les appelés attendent beaucoup du président Charles De Gaulle ; la perspective d’une solution de paix qui les renverrait dans leurs foyers, que ne pourrait qu’encourager Charles De Gaulle, hante les soldats du bled.
* **Combats au col de Tizi-Nouhris.**
* Au col de Tizi-Nouhris par Aïn-Guidel, deux pelotons du 4e escadron de 1er R.S., commandés par le sous-lieutenant Blouin et l’adjudant Tabournel, et un peloton du 9e R.C.A. accrochent une bande ; 18 H.L.L. sont tués et 12 faits prisonniers.
* Le 14e R.C.P. fait mouvement sur Khenchela.
* Le 2e R.E.P. opère dans le djebel Faroum, non loin de Khenchela ; majestueux, il domine la steppe orientale du haut de ses 2093 mètres ; la haute futaie protège un peu du soleil ; le 2e R.E.P. ratisse les sous-bois. Le feu se déclenche sans préavis devant la compagnie portée du capitaine Bourgin. 6 H.L.L. sont tués et 7 armes saisies. Trois morts à la C.P. dont le sergent-chef Nikolaus Montag de la section de commandement.
* Les Troupes aéroportées représentent 34 830 hommes ; en haut de la hiérarchie se trouve le général Jean Gilles, commandant les T.A.P. à Paris, remplaçant le général Chavatte, commandant p.i. ; une antenne des T.A.P. est à Alger, disposant de la 114e Compagnie de Q.G. et d’un département de transmissions ; les deux commandos de R.G., le Commando d’Extrême-Orient et le Commando Guillaume, sont rattachés à la 114e C.Q.G.

**2 juin 1958 :** après des discussions ardues à l’Assemblée Nationale, le président du Conseil, Charles De Gaulle, obtient les pleins pouvoirs pour six mois, défendus par le ministre d’Etat, Pierre Pflimlin, au Palais Bourbon, par 322 voix contre 232.

* Le président du Conseil, Charles De Gaulle, est ensuite contraint de revenir devant l’Assemblée Nationale pour la loi constitutionnelle qui est acquise par 351 voix contre 161 et 3 abstentions, 75 députés ne prenant pas part au vote.
  + - **A Alger,** le C.S.P. se réunit ; le veto mis par le président Charles De Gaulle à l’entrée de Jacques Soustelle dans le gouvernement, exaspère : Jacques Soustelle insiste pour que le C.S.P. crie : ‘’Vive De Gaulle !’’. Il ne sera pas suivi et Charles De Gaulle en sera mécontent.
      * Radio-Algérie doit diffuser un appel du général Raoul Salan annonçant l’arrivée du général Charles De Gaulle. De son côté, Jacques Soustelle s’efforce de calmer les esprits.
      * **A Saint-Eugène,** devant trois mille personnes, le général Jacques Allard demande de ne pas écouter les fausses nouvelles et que le Ministre de l’Algérie n’est pas encore désigné’’.
* Le 4e escadron du 1er R.S., un escadron du 8e Hussards, un peloton du 9e R.C.A. et un escadron de la II/8e Légion de G.M. établissent un bouclage de la face est du Chentgouma, face à Djamfa ; le 2e R.E.P. nettoie le coin.

**3 juin 1958 : A Paris,** le président du Conseil, Charles De Gaulle, reçoit, pour se renseigner sur l’état de l’Algérie, Léon Delbecque, puis les généraux Raoul Salan, Edmond Jouhaud et Léon Dulac. En fait le président du Conseil, Charles De Gaulle, connaît fort mal la situation ; il considère les Pieds-Noirs comme de perpétuels agités ; homme du Nord, il comprend mal ces gens aussi prompts à l’enthousiasme qu’au découragement ; il vient de la brume et du froid ; eux ont besoin de leur soleil pour vivre.

* L’audience terminée, Charles De Gaulle rend la main à Léon Delbecque : ‘’Bravo, Delbecque, vous avez bien joué…’’ et, après un court silence : ‘’…mais avouez que j’ai bien joué aussi !’’.
* **A Alger,** le C.S.P. se réunit à huis clos, sous la présidence du docteur Ahmed Sid Cara, pour entendre un exposé de Roger Frey qui vient de rentrer de Paris ; Roger Frey est préoccupé car il a pu mesurer à quel point l’atmosphère à Paris est différente de celle d’Alger.
* **A Paris,** le président Charles De Gaulle indique son intention de régler le problème algérien dans un cadre franco-maghrébin en adressant des télégrammes au Roi du Maroc et au Président tunisien, Habib Bourguiba ; ceci provoque une nouvelle grimace de ses supporters en Algérie.
* Au cours d’une opération contre une bande de fellagha, le commando *Guillaume* obtient un vif succès : 26 tués sont dénombrés.

**4 juin 1958 : ‘’Je vous ai compris’’ lancé par le président Charles De Gaulle à Alger**.

* **A Alger,** une Caravelle dépose le président du Conseil, Charles De Gaulle, à l’aéroport de Maison-Blanche où les appelés de l’E.R. du 1er R.C.P., impressionnés, lui rendent les honneurs avec d’autres unités.
* **En cette journée, la capitale de la France a nom Alger.**
* Le cortège officiel atteint difficilement le monument aux morts, accueilli par une foule immense d’Européens et de Musulmans, qui attendent depuis des heures, contenue par des centaines d’appelés de toutes armes, arc-boutés.
* Après le dépôt des gerbes, la minute de silence et une *Marseillaise* dont les échos montent à l’assaut des hauteurs de la ville ensoleillée, le président du Conseil, Charles De Gaulle, en tenue de général, se retourne lentement vers la foule et, bras levés et poings fermés, il demeure un instant figé, comme pour s’offrir en dévotion.
* Après le repas pris avec quelques-unes des personnalités les plus en vue du 13 Mai, le président du Conseil, Charles De Gaulle, se fait présenter par le général Jacques Massu les membres du C.S.P.A.S., constitué avec les 46 membres du Comité du 13 Mai et 32 autres représentants des différents territoires, à commencer par son vice-président, le docteur Ahmed Sid-Cara. Il se crispe légèrement lors du speech du général qui l’informe du vœu des membres du C.S.P. de le voir se ‘’prononcer sur l’intégration de tous les habitants de l’Algérie et du Sahara à la nation française, dans l’égalité pour chacun des droits et des devoirs’’. Dans sa réponse, Charles De Gaulle leur dit qu’ils ont été ‘’le torrent et la digue. Torrent et digue sont une source d’énergie. Et d’énergie disciplinée’’. Il laisse sur leur faim tous ceux qui auraient aimé en entendre plus.
* Dans l’après-midi, le président du Conseil, Charles De Gaulle, visite le croiseur *De Grasse*, briqué à neuf sous son grand pavois ; à l’attention des amiraux qui lui font une escorte étoilée, il leur confie ‘’je serai le symbole et peut-être l’artisan de la rénovation nationale’’.
* **Au Forum d’Alger,** noir de monde, devant une foule d’Algérois maintenus au large par la masse compacte de quatre unités de paras, de gendarmes mobiles, de zouaves et de territoriaux, alignés sur sept rangs, le président du Conseil, Charles De Gaulle, en tenue de général, les bras en V au dessus d’un buisson de micros, lance **‘’Je vous ai compris !’’**, ‘’il n’y a plus ici que dix millions de Français à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs’’ et ‘’Jamais plus qu’ici, et jamais plus que ce soir, je n’ai compris combien c’est beau, combien c’est grand, combien c’est généreux la France !’’ ; il est acclamé à Alger, dans toute l’Algérie.
* **Dès lors, l’ère du Forum est close.**
* Le président du Conseil, Charles De Gaulle, sur le balcon, n’est flanqué que de Jacques Soustelle et de quelques membres du C.S.P.A.S., car les officiers paras ont pris la précaution d’enfermer dans un bureau voisin, les ministres Louis Jacquinot et Max Lejeune, fous de rage, afin de les empêcher de représenter le *système* à la grand-messe du renouveau.
* Le bachaga Saïd Boualam souligne la joie des Musulmans à l’écoute de ce discours ; c’est la fin des cauchemars ; cela sent bon la paix.
* Jacques Soustelle remarque que l’obstination, avec laquelle la foule répète son nom, déplaît fortement au président du Conseil, Charles De Gaulle, et il se demande si celui-ci n’est pas en train de confondre dans une même hostilité Jacques Soustelle et la foule.

**5 juin 1958 : ‘’Venez à la France ; elle ne vous trahira pas’’.**

* **Après Constantine,** le président du Conseil, Charles de Gaulle, évoque ‘’les dix millions de Français qui vivent en Algérie’’.
* **A Bône,** le président Charles De Gaulle, accueilli par le général Paul Vanuxem, commandant la 2e D.I.M., s’adresse aux Musulmans ‘’Venez à la France ; elle ne vous trahira pas’’, ‘’il ne peut y avoir pour tous qu’un seul droit et un seul devoir’’.
* Le sous-préfet Mahdi Belhaddad est présenté au président Charles De Gaulle.
* Le maire d’Ameur-el-Aïn, Louis Marquaire, écrit au général Jacques Massu pour lui faire part de son inquiétude.
* Le président du Conseil, Charles De Gaulle, se rend ensuite à Touggourt.
* Léon Delbecque, qui s’est dépensé sans compter pour le retour de Charles De Gaulle au pouvoir, éprouve une immense déception et fait état de ses inquiétudes sur les princes du système ; il se rend compte que le président Charles De Gaulle va mettre à profit le dévouement de ses partisans, mais qu’il ne prend aucun engagement à l’égard de l’Algérie ; il lance un message sur Radio-Alger et il reçoit une avalanche de coups de téléphone.
* A Tassala, dans le Nord-Constantinois, le capitaine Raymond Bouchemal, chef de la S.A.S., et vingt-cinq hommes tombent dans une embuscade au cours d’une opération de contrôle à 10 kilomètres au nord de Rouached, dans le secteur de Mila. Quatre harkis sont tués. Le capitaine et quatre harkis ainsi qu’un gendarme sont portés disparus.

Du 5 au 7 juin 1958 : combats dans le Chélia.

* + - Dans l’Aurès, une opération se déroule dans le secteur de Khenchela , dans le Chélia, dans le Kef Bou-Anouane aux ordres de la 21e D.I., commandée par le général Daillier ; les 14e du lieutenant-colonel Paul Ollion & 18e R.C.P. du lieutenant-colonel Jean-Marie de Sarrazin accrochent une katiba ; la 3e compagnie du 14e R.C.P., commandée par le capitaine Scot, garde le contact toute la nuit ; sur sa demande, le lieutenant Guicherd, de la C.A., règle un excellent tir de mortiers de 120 mm ; les combats durent deux jours ; lors du ratissage, le chasseur Roger Xavier est tué à bout portant ; le bilan du 14e R.C.P. est de 12 H.L.L. tués et de 7 armes récupérées ; le bilan du 18e R.C.P. est de 13 H.L.L. tués, de 16 prisonniers, de 15 armes récupérées ; le bilan total est de 89 H.L.L. tués, 34 prisonniers et de 56 armes récupérées.

**6 juin 1958 : ‘’Vive l’Algérie Française’’.**

* En se rendant à Maison-Blanche pour s’envoler vers Oran, le président du conseil, Charles De Gaulle, fait arrêter sa voiture devant le cimetière municipal d’El-Alia, et, accompagné du général Raoul Salan, va se recueillir longuement devant la tombe provisoire du colonel Pierre Jeanpierre, à laquelle un détachement des légionnaires du 1er R.E.P. rend les honneurs.
* **A Oran,** le président du Conseil, Charles De Gaulle, accueilli par le général Réthoré, l’amiral Geli et M. Fouques Duparc, maire de la ville, refuse de voir les membres du C.S.P. ; mais le docteur Chérif Sid Cara reçoit un accueil particulièrement chaleureux de la foule ; Charles De Gaulle mate une bronca de la foule qui réclame Jacques Soustelle, puis il précise ‘’l’Algérie est organiquement une terre française, aujourd’hui et pour toujours’’. ‘’Oui ! Oui ! Oui ! la France est ici avec sa vocation. Elle est ici pour toujours. Vive Oran, ville que j’aime et que je salue ! Bonne terre française !’’.
* (S36-89) (S74-N°68) (S88-N°46) (S105-155).
* **A Mostaganem,** le président du Conseil est accueilli par le maire Pierre Puech-Sanson, un vieux para, Compagnon de la Libération, devenu industriel et par le général Dudognon, commandant la 5e D.B. ; le voyage s’achève en apothéose quand le président Charles De Gaulle déclare, devant une foule en majorité musulmane, ‘’il n’y a plus ici, je le proclame au nom de la France et je vous en donne ma parole que des Français à part entière, des compatriotes, des frères qui marcheront désormais dans la vie en se tenant par la main,’’ puis, dans un grand élan final, lance un ‘’Vive Mostaganem ! Vive l’Algérie Française ! Vive la République ! Vive la France !’’ pour la première et dernière fois.
* Dans un ordre du jour, dès son arrivée à Paris, Charles De Gaulle, président du Conseil, félicite les forces terrestres, navales et aériennes en Algérie, pour l’œuvre accomplie ‘’avec un courage et une discipline exemplaires pour garder l’Algérie à la France et pour la garder française’’ et leur renouvelle ‘’l’expression de sa confiance entière et résolue’’.
* Quel Musulman, pour qui De Gaulle symbolise l’honneur retrouvé de la France, et sa parole, celle de l’honneur et de la loyauté, peut imaginer que le premier des Français va renier ses engagements, les trahir et les abandonner ?
* Le président du Conseil, Charles De Gaulle, ordonne à Léon Delbecque de rentrer en Métropole.
* Les appelés ont vécu le périple algérien du président du Conseil, Charles De Gaulle, dans la même fièvre que les Pieds-Noirs ; les parachutistes, enfants chéris de la foule algéroise, ont vibré pendant les heures folles des discours au Forum d’Alger ; les tringlots, qui les ont transporté, ont pris leur part de la liesse ; les hommes des postes, les sakos de la frontière marocaine, les Alpins de Kabylie, les chasseurs de l’Ouarsenis, les sapeurs du Génie veillant aux barrages, les hommes des S.A.S., groupés autour des postes de radio, l’ont vécu par procuration.

**9 juin 1958 :** le président du Conseil, Charles De Gaulle, nomme le général Raoul Salan, Le général Raoul Salan choisit pour secrétaire général de la Délégation Générale le préfet d’Alger, Serge Barret.

* Le président du Conseil, Charles De Gaulle, accepte la démission du général Henri Lorillot, chef d’état-major des Armées nommé par le président du Conseil, Pierre Pflimlin, pendant le coup d’état du 13 mai 1968 et rend ce poste au général Paul Ely.
* Le président Charles De Gaulle crée le poste de secrétaire général pour les affaires algériennes, rattaché à la présidence du Conseil ; le diplomate René Brouillet, un des responsables de l’installation d’Habib Bourguiba à la tête de la Tunisie, en est le premier titulaire.
* Le général Jacques Massu met les C.S.P. en régime de croisière : plus de drapeaux sur le Forum d’Alger, plus de foule, plus de discours.

**11 juin 1958 : à Alger,** le C.S.P. d’Alger adopte une motion péremptoire que le général Raoul Salan transmet à Paris ; l’incident est qualifié officiellement de ‘’fâcheux et intempestif’’ ; c’est le premier coup de semonce.

**12 juin 1958 :** le président Charles De Gaulle transfère à la présidence du Conseil les attributions du ministre de l’Algérie. Il propose à Abderrahmane Farès d’être ministre d’Etat afin de ‘’participer aux mesures relatives au destin de l’Algérie’’ ; Abderrahmane Farès réserve sa réponse ; il se rend en Suisse pour consulter ses amis de la rébellion et, la mort dans l’âme, il doit se résoudre à refuser la perche tendue et à annoncer au président Charles De Gaulle qu’il décline sa proposition.

**18 juin 1958 :** le président du Conseil, Charles De Gaulle, ordonne au ministre des Armées de faire cesser les contacts entre les états-majors de Métropole et les comités d’Algérie.

**19 juin 1958 :** le président du Conseil, Charles De Gaulle, prévient par lettre le général Raoul Salan, au sujet de l’exercice par l’autorité militaire des pouvoirs civils, que ‘’cette situation ne saurait évidemment durer, car elle n’est pas conforme à la répartition normale des pouvoirs et, en outre, risque de détourner les officiers de leur fonction naturelle, qui est l’exercice du commandement dans l’armée’’.

**24 juin 1958 :** le président du Conseil, Charles De Gaulle, fait remarquer à Alain de Sérigny qu’il ne prononce jamais le mot intégration parce qu’il doute qu’il exprime le vœu profond des masses musulmanes. Ce scepticisme interdit de croire que Charles De Gaulle ait voulu ‘’jouer loyalement la petite chance’’ qui restait à une politique d’intégration.

**28 juin 1958 :** le président du Conseil, Charles De Gaulle, fixe les attributions et l’organisation du secrétariat général pour les affaires algériennes ; le président Charles De Gaulle prend d’une main ce qu’il a donné de l’autre au général Raoul Salan ; le même jour, l’organisation de la Délégation Générale du Gouvernement français en Algérie est arrêtée ; enfin sont définies les conditions dans lesquelles l’autorité militaire exerce provisoirement les pouvoirs départis normalement à l’autorité civile : à tous les niveaux, des adjoints civiles reçoivent délégation de leurs attributions administratives et/ou civiles.

* Le président Charles De Gaulle, nomme finalement ministre de l’information Jacques Soustelle qui, sur le point de partir au Costa-Rica, après des hésitations, accepte le poste.

**1er juillet 1958 : pour le président Charles De Gaulle, l’objectif est l’intégration.**

* Le président du Conseil effectue un voyage en Algérie du 1er au 5 juillet.
* Devant 250 officiers du C.A. de Constantine, à Télergma, le président Charles De Gaulle demande à l’armée française son aide, en parlant désormais d’intégration.
* Des mesures, parfois plus symboliques qu’importantes sont annoncées pour resserrer les liens entre Algérie et Métropole : unification des P.T.T. avec timbres identiques Métropole - Algérie, intégration des C.F.A. à la S.N.C.F., rattachement d’E.G.A. à E.D.F.-G.D.F. ; parité des billets de banque.
* Les deux collèges sont abolis et toutes les consultations électorales sont se dérouler au collège unique. Mais la législation coranique n’est pas abolie : les tribunaux coraniques continuent à fonctionner et les magistrats islamiques à rendre la justice. Les Musulmans, dans leur immense majorité, ne sont pas intégralement soumis au droit français ; ils ont le statut local.